

## INTERVIEW

« L'Europe a besoin de normes extra-financières qui lui soient propres »

Jean-Paul Gauzès

Peu connu du public, y compris financier, l'Efrag s'apprête pourtant à jouer un rôle majeur dans l'élaboration des futures normes extra-financières. Le groupe consultatif européen sur l'information financière s'est en effet vu confier par la Commission européenne le soin de rédiger son projet de texte. Alors que son deuxième mandat de président arrive à son terme, Jean-Paul Gauzès explique comment l'Efrag s'est réorganisé pour répondre aux enjeux techniques, mais aussi stratégiques, de cette mission inédite.

Le reporting extra-financier européen a enregistré la semaine dernière une nouvelle avancée avec l'accord obtenu sur la directive CSRD. Comment l'Efrag, chargé de conseiller la Commission européenne sur les normes comptables IFRS, a-t-il été amené à jouer un rôle majeur dans l'élaboration des futures normes extra-financières? Quand j'ai été nommé, en 2016, l'Efrag venait tout juste d'être réformé. Organisme privé, cette association internationale de droit belge fournissait des avis à la Commission européenne sur les normes internationales préparées par l'IASB. Suite au rapport Maystadt commandé en 2013 par Michel Barnier, qui jugeait que l'Europe n'était pas assez influente dans ce domaine, la structure avait été dotée d'un conseil d'administration dont j'ai pris la présidence, après avoir été désigné par la Commission.

En 2020, l'Efrag a connu une nouvelle impulsion avec le Brexit, qui m'a donné l'occasion de revoir son organisation. Jusqu'alors, celle-ci était structurée autour d'un CEO, qui présidait également un groupe d'experts techniques (IEG). J'ai dissocié les deux fonctions en créant à côté de celle de CEO un poste de chairman du TEG, le président de l'Efrag assurant dès lors la coordination entre les deux. C'était un moyen de renforcer l'indépendance intellectuelle de l'Efrag à laquelle la Commission tenait pour mieux veiller aux intérêts européens.

L'enjeu de cette réorganisation était d'autant plus important que, deux ans auparavant, la Commission avait lancé son plan d'action pour la finance durable. Dans ce cadre, elle avait engagé une réflexion au sein de l'Efrag pour réfléchir à la mise en place de normes extra-financières européennes. L'Efrag n'allait pas devenir normalisateur : il lui reviendrait de préparer le projet de normes en assurant le travail d'écriture, avant qu'il soit transmis à la Commission. C'est une tâche totalement différente de celle qui lui était dévolue à l'origine, et beaucoup plus gratifiante.

Comment cette réflexion sur les normes extra-financières s'est-elle mise en place? Nous avons décidé de créer en interne un laboratoire pour réfléchir aux problématiques de durabilité, avec un comité de pilotage chargé de l'alimenter en idées, en mettant en place des task forces sur les bonnes pratiques en la matière. L'une d'entre elles, présidée par Patrick de Cambourg, le président de l'ANC, a eu pour mission de réfléchir à l'opportunité de créer des normes extra-financières pour l'Union européenne.

En parallèle, il m'a été demandé par le vice-président de la Commission, Valdis Dombrovskis, de faire des propositions sur ce que pourrait devenir l'Efrag si la Commission lui confiait une nouvelle mission pour élaborer les normes. Le 8 mars 2021, Patrick de Cambourg et moi-même avons ainsi remis chacun notre rapport. Tous deux ont été avalisés par la nouvelle commissaire européenne aux Services financiers, Mairead McGuinness, qui nous a respectivement demandé d'engager les travaux sur la préparation des premières normes et de mettre en oeuvre la réorganisation de l'Efrag. Un premier jeu de 13 normes a ainsi été finalisé en mai dernier, et soumis à consultation publique jusqu'en août, tandis que la nouvelle organisation de l'Efrag était finalisée en mars.

Comment est désormais organisé l'Efrag? 11 s'articule autour de deux piliers, l'un financier et l'autre durabilité, organisés sur le même modèle, avec un board et un comité technique. Les intérêts en jeu ne sont en effet pas les mêmes: d'un côté, il s'agit de vérifier si des normes édictées à l'extérieur conviennent à l'Europe, de l'autre, il s'agit d'en créer nous-mêmes. Ces deux piliers sont coiffés par un conseil d'administration dont la tâche est essentiellement administrative, puisqu'il s'occupe des ressources financières, des RH...

La composition du board durabilité a par ailleurs été diversifiée. A l'origine, les membres de l'Efrag sont, d'une part, des organisations professionnelles européennes (Accountancy Europe, Efas...) et, d'autre part, des normalisateurs nationaux. Nous avons également intégré dans le board durabilité deux autres organisations professionnelles, l'Efama et EuropeanIssuers, ainsi que 12 organisations de la société civile, représentant des ONG, des syndicats, des académiques et des consommateurs. 11 ne manque plus à présent que les présidents des deux boards, qui seront nommés en septembre ou octobre.

La Fondation IFRS a créé l'année dernière l'ISSB (International Sustainability Standards Board) pour développer de son côté des normes internationales extra-financières. Celles-ci risquent-elles de limiter les ambitions du projet européen, voire de le phagocyter? La Commission européenne a clairement rejeté l'idée d'un adossement à un régulateur international. Il faut néanmoins savoir que, même au board durabilité, des membres sont contre le projet européen... Un certain nombre de pays sont également réticents. Les pays nordiques et l'Allemagne, qui sont très exportateurs, s'inquiètent ainsi d'une perte de compétitivité face à des concurrents étrangers qui auraient moins d'obligations en matière d'obligations extrafinancières. Ils craignent aussi que les normes se traduisent par des contraintes trop lourdes pour les entreprises, en termes de travail administratif comme de coûts. Par ailleurs, certains soutiennent les normes internationales parce qu'ils pensent qu'elles mettront beaucoup de temps à voir le jour et qu'elles seront plus accommodantes. 11 est probable, à ce titre, que les entreprises profitent de la consultation publique sur le premier jeu de normes pour demander des simplifications. Surtout, il faut regarder les forces en présence. La Fondation IFRS est une structure privée au rayonnement mondial, qui a le soutien de l'Iosco (l'organisation internationale des régulateurs financiers), de l'argent, des équipes importantes... alors que les moyens de l'Efrag sont très limités-notre task force travaille avec beaucoup de bénévoles ! Mieux vaudrait, par conséquent, parvenir à un compromis. D'autant que la directive CRDS précise bien qu'il faut rechercher l'alignement entre les normes européennes et internationales.

Les deux projets de normes peuvent-ils trouver un terrain d'entente? L'ISSB a récemment créé un comité rassemblant des normalisateurs internationaux, dont la première réunion a eu lieu courant juin. Regroupant le Japon, la Chine, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la Commission européenne (avec l'Efrag comme conseiller technique), il a pour objectif de réfléchir à une meilleure convergence des normes extra-financières internationales. Toutefois, le représentant

de la Commission, Sven Gentner, et moi-même avons estimé que ce n'était pas la bonne solution pour faciliter la coopération entre l'Europe et l'ISSB. Nous avons donc obtenu la création d'un groupe de travail limité à ces deux instances, et qui va travailler sur la compatibilité des deux projets de normes. C'est aussi dans l'intérêt de l'ISSB de collaborer avec l'Europe. Les points de divergence majeurs ne devraient d'ailleurs pas porter sur le climat, car les deux projets semblent actuellement assez compatibles, mais sur des questions ayant trait au social, aux droits de l'homme, à la gouvernance... que l'ISSB ne projette pas forcément de couvrir. Ce dernier se focalise avant tout sur le point de vue des investisseurs, alors que la vision de l'Europe est plus large, puisqu'elle entend aussi défendre la planète.

Les objectifs de finance durable de l'Union européenne seraient-ils compatibles avec des normes extra-financières internationales ? C'est précisément là l'enjeu majeur. Le succès du Green Deal, le pacte vert de la Commission européenne, passe par une meilleure information concernant les actions des entreprises en faveur de la planète. L'Europe a besoin de normes extra-financières qui lui soient propres parce que sa réglementation est beaucoup plus exigeante qu'ailleurs : il est donc urgent de donner aux entreprises qui sont sous sa juridiction les instruments leur permettant d'être en conformité avec ces règles. | président de l'Efrag (European financial reporting advisory group) «La réorganisation de l'Efrag ces deux dernières années a permis de renforcer son indépendance intellectuelle à laquelle la Commission tenait pour mieux veiller aux intérêts européens.»

**Illustration(s) :**

«Le projet de normes de l'ISSB se focalise avant tout sur le point de vue des investisseurs, alors que la vision de l'Europe est plus large, puisqu'elle entend aussi défendre la planète.»